

Mesdames et Messieurs Les Adhérents De l'AOTL Randonnée

Tourrette-Levens, le 31 aout2024

Objet : Assemblée Générale de l'AOTL Randonnée

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre association, l'AOTL Randonnée, qui se tiendra le

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024, à 14 heures30 à la Salle Chubac à Tourrette-Levens.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier du Trésorier
- Bilan des randonnées, marches nordiqueset doucesen 2023/2024
- Bilan des activités ponctuelles de l'année 2023/2024 (divers séjours : raquettes, Marseille et été)
- Projets du Club pour 2024/2025 (séjours hiver et été, courts séjours et/ou week-ends randonnées et raquettes...)
- Questions diverses

Seuls les membres à jour de leur cotisation pour les saisons 2023-2024et 2024/2025 peuvent participer à l'Assemblée Générale. Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent le jour de l'AG, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association, muni d'un pouvoir régulier (voir en annexe).

Conformément aux dispositions de l'article 5 de nos statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information et mis à votre disposition par le Trésorier.

En espérant avoir le plaisir de vous voir nombreux lors de cette Assemblée, recevez, Mesdames, Messieurs, mes plus cordiales salutations.

La Présidente de l'AOTL Randonnée Marie Françoise BENOUAHAB